

Connaître les droits des résidents en EHPAD

Objectifs de la Formation

Connaître le cadre réglementaire et les principes de la Loi de Janvier 2002. Rappeler le contexte réglementaire autour des droits et libertés des résidents en EHPAD.

Identifier les droits fondamentaux de l'usager dans l'accompagnement au quotidien, et à chaque étape de leur prise en charge (admission—séjour—sortie).

Déterminer les outils à mettre en oeuvre pour le respect de ces droits.

Réfléchir sur les pratiques professionnelles des soignants dans le cadre d'une démarche éthique (droit et liberté / risques pour l'institution et pour le résident

Programme

1. Rappel du contexte réglementaire

- La loi du 9 juin 1999
- La loi du 4 mars 2002
- La loi du 22 avril 2005
- Rappel des chartes

2. L'engagement des établissements dans la garantie des droits des résidents (admission – séjour – sortie) : le rôle du soignant, les limites et les contraintes

L'admission : la pré admission, la recherche du consentement

- Le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, le conseil de vie social...
- Le séjour : le projet de vie individualisé, la liberté d'aller et venir, l'information sur les soins prodigués, la liberté de pratique du culte, l'espace privatif, cas des pathologies cognitives dégénératives, le respect de la dignité et de l'intimité, le secret professionnel...
- La sortie

Programme (suite)

3- Etudes de cas

- ◆ Réflexion éthique : cas d'un résident présentant un trouble du comportement
 - Cas de conflits avec les familles
 - Cas d'un résident réfractaire

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques adaptés . Mises en situation. Analyse de la pratique

Durée et organisation de la formation

1 journée, dans nos locaux ou en structure

Public concerné

Les professionnels du secteur sanitaire et médico-social.

Pré requis : aucuns

Intervenant

Formatrice spécialisée en intervention dans le secteur médico social. Diplômée en pédagogie pour adulte

Conditions tarifaires : Nous consulter

Modalités et délais d'accès

Après accord de l'employeur

Modalités accès personnes handicapées

Nous consulter pour une évaluation de vos besoins

Evaluation et certification

Bilan de satisfaction, écrit et oral.

Questionnaire choix multiples pour validation de l'acquisition des compétences.

Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de la formation